



Assemblée des  
évêques catholiques  
du Québec

---

## L'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse dans le Québec d'aujourd'hui et de demain

---

Mémoire présenté  
au ministère de l'Éducation  
et de l'Enseignement supérieur  
du Québec dans le cadre  
des consultations sur le programme  
d'études Éthique et culture religieuse

FÉVRIER 2020



## Présentation de l'auteur

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec est un lieu d'échange et de concertation où les évêques s'entraident dans l'accomplissement de leur ministère et dans leur engagement dans la société. Les évêques du Québec se réunissent en Assemblée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les membres de l'Assemblée sont les évêques catholiques exerçant leur ministère au Québec, c'est-à-dire les vingt (20) évêques diocésains de rite latin, leurs six (6) auxiliaires, les trois (3) évêques de rite oriental — maronite, grec-melkite et syro-catholique — ayant leur siège au Québec, ainsi que l'évêque de l'Ordinariat militaire du Canada. L'Assemblée est présidée par un évêque élu par ses confrères pour un mandat de trois ans. Depuis septembre 2019, le président de l'Assemblée est Mgr Christian Rodembourg, évêque de Saint-Hyacinthe.

Un secrétariat au service de l'Assemblée des évêques a été créé en septembre 1966. Cet organisme apporte le soutien nécessaire aux divers travaux et réflexions de l'Assemblée tout au long de l'année. Cinq personnes y travaillent à temps plein.

---

### Pour contacter l'Assemblée des évêques catholiques du Québec :

Mgr Pierre Murray, C.S.S., secrétaire général  
Secrétariat des évêques catholiques du Québec  
3331, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1W 1C5  
Tél. : 514 274-4323

[aecq@evequescatholiques.quebec](mailto:aecq@evequescatholiques.quebec)

[www.evequescatholiques.quebec](http://www.evequescatholiques.quebec)



## Résumé du mémoire

En continuité avec son histoire, caractérisée par une collaboration vigilante et une participation réfléchie aux processus de transformation de la place de la religion à l'école, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec juge opportun de contribuer aux consultations sur la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse (ECR). Observant depuis longtemps la sécularisation de la société et la laïcisation de l'État du Québec, elle conçoit sa prise de parole comme la contribution d'une institution constitutive de la société civile, avec d'autres organisations citoyennes engagées démocratiquement dans la poursuite du bien commun.

L'intervention de l'Assemblée consiste principalement à affirmer et à argumenter que l'acquisition de notions sur le fait religieux joue un rôle crucial dans la formation de citoyennes et de citoyens informés et responsables. L'intégration d'une culture religieuse de base se révèle complémentaire à l'indispensable formation aux notions d'éthique personnelle et sociale. En effet, développer une compréhension nuancée du phénomène religieux s'avère un élément important pour faire face éthiquement aux multiples défis du vivre-ensemble contemporain. Pour contrer la radicalisation et la polarisation, notamment, il est primordial que l'école québécoise initie les élèves à la diversité, tant interne qu'externe, des grandes traditions de recherche de sens que sont les religions. Ces traditions comportent des aspects individuels et collectifs, locaux et internationaux, historiques et contemporains, qui sont déterminants. Elles s'adaptent et se transforment à l'ère du pluralisme, en s'ouvrant par exemple les unes aux autres, dans un esprit de dialogue. Dans un contexte où s'annoncent et s'enchevêtrent plusieurs crises, dont les dérèglements climatiques et la surconcentration des richesses, il serait regrettable de priver la présente génération et les suivantes des outils précieux que constituent les notions véhiculées par la culture religieuse. Ces dernières permettent en effet d'adopter une vision humaniste prometteuse pouvant servir à déconstruire des préjugés culturels toujours dommageables pour les personnes les plus vulnérables. L'Assemblée propose donc que la culture religieuse garde une place significative dans le programme d'études révisé.

# L'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse dans le Québec d'aujourd'hui et de demain

Le présent mémoire est divisé en six sections. La première présente la position d'ensemble de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec sur la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse. La deuxième section se penche sur les conditions du débat public au Québec. La troisième explique les grands principes de la prise de parole de l'Assemblée. La quatrième section souligne l'actualité et la diversité du phénomène religieux. La cinquième aborde brièvement les enjeux de la radicalisation, de la polarisation et de la pensée critique. Enfin, la sixième et dernière section présente cinq (5) recommandations particulières quant au programme révisé.

## 1 Position sur la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec veut souligner l'importance de l'acquisition des notions d'une culture religieuse de base dans le développement personnel des élèves qui fréquentent l'école québécoise. Elle souscrit aux deux finalités du programme Éthique et culture religieuse (ECR) implanté en 2008 : *la reconnaissance de l'autre* et *la poursuite du bien commun*. Elle considère que les trois compétences qui structurent le programme — réfléchir sur des questions éthiques (C1), manifester une compréhension du phénomène religieux (C2) et pratiquer le dialogue (C3) — sont primordiales pour cheminer vers ces deux finalités. L'Assemblée croit que la complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse est une richesse que l'école québécoise doit préserver.

L'Assemblée des évêques est vivement préoccupée suite à l'annonce d'une « révision en profondeur du programme<sup>1</sup> » et face à l'affirmation que « l'objectif principal de cette révision est d'établir de nouveaux thèmes qui enrichiront le programme d'études et remplaceront, en tout ou en partie, les notions de culture religieuse<sup>2</sup> ». L'Assemblée propose que les objectifs d'acquisition de notions sur les faits religieux soient précisés plutôt que remplacés. Ces notions ne sont pas seulement

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, « Éthique et culture religieuse – Le ministre Jean-François Roberge annonce le début des consultations en vue d'une refonte du programme », communiqué, 10 janvier 2020.
2. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, « Consultations sur le programme d'études Éthique et culture religieuse », portail des consultations, 10 janvier 2020.



des thèmes d'apprentissage parmi tant d'autres, mais elles sont fondamentalement structurantes. Dans notre civilisation, les composantes de la culture religieuse ne se réduisent pas à un thème interchangeable. Elles constituent un volet intégral d'un programme de formation complet. En ce sens, l'Assemblée croit que les raisons qui ont guidé la conception d'un programme à deux volets restent valides.

Dans le programme ECR, le volet éthique concerne « l'exercice de la rationalité pratique » nécessaire à l'autonomie dans une société pluraliste, alors que le volet culture religieuse permet

**[d'] aller à la rencontre de ce pluralisme de manière concrète, en se familiarisant avec une diversité de conceptions du bien et du sacré. Par ce volet, chaque jeune est invité à se retourner vers sa propre histoire et à y intégrer celle de l'autre. Ces deux compétences sont convergentes, elles associent dans l'expérience et dans la formation de chaque jeune la réflexion pratique et la considération de la culture, aussi bien dans le présent que dans l'histoire<sup>3</sup>.**

L'Assemblée est d'avis que la disparition — ou même la réduction significative — de l'initiation à la compréhension du phénomène religieux, dans le cadre d'un programme d'études qui implique aussi une initiation à la réflexion éthique, ne représenterait ni une véritable modernisation ni un réel enrichissement. Cela représenterait plutôt un appauvrissement considérable du programme de formation qui vise, selon les documents ministériels, à aider l'élève à construire sa vision du monde, tant au primaire qu'au secondaire.

À cet égard, l'Assemblée est d'avis que les débats passionnés sur le port de signes religieux au Québec démontrent bien l'importance, voire l'urgence, sur le plan civique, de mieux comprendre le phénomène religieux pour construire ensemble l'avenir par le dialogue. Une recherche récente qui a sondé 991 étudiantes et étudiants de cégep conclut que « les connaissances globales sur les religions sont très faibles, ce qui ouvre la porte aux préjugés et aux attitudes extrêmes<sup>4</sup>. » Selon l'Assemblée, cette situation est préoccupante. Or, ce n'est pas en éliminant ou en limitant les notions de culture religieuse dans le programme d'études ECR qu'elle changera pour le mieux, mais plutôt en affinant ces notions à la lumière du contexte.

## 2 Les conditions du débat public

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a contribué aux débats publics qui ont mené à la mise en place du programme d'études Éthique et culture religieuse. En mars 2008, dans une lettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Assemblée soulignait plusieurs avantages appréciables du programme ECR, dont la reconnaissance de l'importance de la culture religieuse comme dimension du Québec historique et contemporain. Les évêques s'étaient alors engagés publiquement à adopter une attitude d'ouverture et de prudence, critique et vigilante. En ce sens,

---

3. Georges Leroux, *Éthique, culture religieuse, dialogue. Arguments pour un programme*, éditions Fides, 2007, p. 85.

4. Sarah Wilkins-Laflamme, Martin Geoffroy, Louis Audet Gosselin, Katherine Bouchard et Steve Medeiros, *Connaissance et perceptions de la religion et du phénomène de la radicalisation chez les étudiant(e)s du collégial. Rapport de recherche*, Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux, les idéologies politiques et la radicalisation, cégep Édouard-Montpetit, mai 2018, p. 45.



dans la même lettre, l'Assemblée soulignait aussi des limites et des difficultés liées au programme, qui exigeaient, selon elle, « un suivi rigoureux en cours d'implantation et une évaluation complète au terme d'un délai de trois à cinq ans.<sup>5</sup> » Force est de constater que cette évaluation complète n'a malheureusement pas eu lieu.

L'Assemblée est d'avis qu'une telle évaluation aurait pu prévenir l'escalade des critiques du programme ECR à laquelle nous avons assisté, car ces discours se sont amplifiés et ils ont convergé dans l'espace médiatique à partir de 2016, soit huit ans après l'implantation du programme obligatoire<sup>6</sup>. À cet égard, l'Assemblée regrette que les présentes consultations pour une « révision en profondeur » du programme aient été lancées avant une évaluation complète.

L'Assemblée espère que le présent processus de révision ne soit pas qu'un exercice symbolique ou formel, commandé par des objectifs politiques, au sens partisan du terme. Ce processus de révision doit lui-même s'orienter vers la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun. Il doit, en ce sens, mettre en place les conditions d'un véritable dialogue, en concertation avec les actrices et les acteurs du milieu de l'éducation primaire et secondaire, ainsi qu'avec les représentantes et les représentants de la société civile. Le Québec doit se donner les moyens, et notamment le temps, pour réviser ce programme qui touche au cœur de notre vie collective. Le ministre devrait notamment offrir un argumentaire détaillé justifiant ses décisions.

Un an après l'implantation du programme ECR, dans une lettre à la ministre datée du 15 septembre 2009, l'Assemblée affirmait que de sérieux correctifs s'imposaient, sans quoi le programme ne serait pas fidèle à ses objectifs et ne remplirait pas ses promesses. Trois enjeux retenaient alors l'attention des évêques: le manque d'information des parents, qui compromettrait la compréhension et la réception du programme; l'irrespect apparent, dans certains manuels approuvés, des prescriptions du programme quant à la place et au traitement de la tradition chrétienne; et l'insuffisance de la formation des maîtres. Malgré l'identification de ces enjeux significatifs, l'Assemblée n'encourageait pas les parents à formuler des demandes d'exemption, car elle souscrivait — et elle souscrit toujours — aux finalités du programme.

Une recherche empirique d'envergure, impliquant l'observation de l'enseignement donné dans les classes et l'analyse des informations transmises aux parents dans les différentes commissions scolaires, serait requise pour que l'Assemblée se prononce aujourd'hui sur les deux premiers enjeux identifiés en 2009. Quant à l'enjeu de la formation, l'Assemblée a pu constater que, depuis l'implantation du programme ECR, plusieurs programmes universitaires ont été mis en place pour les enseignantes et les enseignants du secondaire. Elle s'inquiète toutefois des besoins de formation, tant initiale que continue, qui seront créés au primaire et au secondaire par l'actuel processus de révision, sachant que les ressources mises à la disposition des enseignantes et des enseignants sont limitées et qu'une pénurie de personnel semble affecter le milieu scolaire.

Le présent mémoire intervient principalement sur le plan des principes. Cela dit, l'Assemblée prend la parole dans le cadre des consultations ministérielles en exprimant le souhait que celles-ci ne détournent pas l'attention qui doit impérativement être portée aux conditions matérielles de

---

5. Assemblée des évêques catholiques du Québec, « Lettre de Mgr Martin Veillette, président de l'Assemblée, à la ministre sur le Programme d'éthique et de culture religieuse », 11 mars 2008, p. 4 (italiques dans le texte).

En ligne: [https://evequescatholiques.quebec/sn\\_uploads/2008\\_ECRLettre-Ministre11mars08.pdf](https://evequescatholiques.quebec/sn_uploads/2008_ECRLettre-Ministre11mars08.pdf).

6. Voir l'analyse de Stéphanie Tremblay, « Escalating Criticism of the Ethics and Religious Culture Program in Quebec: A Cognitive Market Analysis », *Religion & Education*, vol. 43, n° 3, pp. 287-307.



l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Parmi celles-ci, mentionnons les conditions de travail et de formation des enseignantes et des enseignants, la qualité des infrastructures scolaires et le sort des personnes les plus vulnérables au sein du système scolaire.

### 3 Une parole en contexte

Les évêques catholiques du Québec interviennent publiquement sur des questions sociales depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, tant individuellement que collectivement. Ces interventions mettent en pratique ce que nous appelons « l'enseignement social de l'Église ». C'est cet enseignement qui nourrit et qui guide le présent mémoire, notamment quant à la vision du bien commun qui est mise de l'avant par l'Assemblée.

Un document important de l'Église catholique définit le bien commun ainsi :

**cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée [...]. Tout groupe doit tenir compte des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine. [...] Il faut donc rendre accessible à l'homme tout ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine, par exemple : nourriture, vêtement, habitat, droit de choisir librement son état de vie et de fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, à la réputation, au respect, à une information convenable, droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde de la vie privée et à une juste liberté, y compris en matière religieuse<sup>7</sup>.**

L'enseignement social de l'Église remarque que « l'engagement en faveur de l'éducation et de la formation de la personne a toujours été la première préoccupation de l'action sociale des chrétiens<sup>8</sup>. » Cet enseignement considère également que la culture religieuse est une dimension intégrale de l'enseignement et de la formation :

**La dimension religieuse authentique est constitutive de l'homme et lui permet d'ouvrir à ses diverses activités l'horizon dans lequel elles trouvent leur signification et leur direction. La religiosité ou spiritualité de l'homme se manifeste sous les formes de la culture, auxquelles elle donne vitalité et inspiration. Les innombrables œuvres d'art de tous les temps en sont un témoignage. Quand la dimension religieuse d'une personne ou d'un peuple est niée, c'est la culture elle-même qui est bafouée; parfois on arrive même au point de la faire disparaître<sup>9</sup>.**

---

7. II<sup>e</sup> Concile Œcuménique du Vatican, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, 1965, § 26.

8. Conseil pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Libreria Editrice Vaticana & éditions de la CECC, 2006, § 557.

9. *Ibid.*, § 559.



Récemment, le pape François a d'ailleurs lancé une invitation pour un « nouveau pacte éducatif » qui puisse aider chaque élève à mieux connaître sa propre tradition, afin de rencontrer les autres traditions dans un esprit de dialogue, de sérénité et de tolérance. « [D]es ponts doivent être construits pour venir à bout de toutes formes d'isolement qui nous enferme dans notre petit monde afin de se lancer en mer ouverte dans le respect de toutes les traditions<sup>10</sup>. »

Dans le contexte d'une société sécularisée, il pourra sembler maladroit de rappeler ces principes sous cette forme, car la mention même de la tradition suffira à disqualifier, aux yeux de certaines personnes, la prise de parole de l'Assemblée des évêques. La religion n'est-elle pas une chose du passé, un phénomène *dépassé*, qui relève de l'histoire? Par sa Révolution tranquille, le Québec n'est-il pas entré définitivement dans la modernité, s'émancipant, en fait et en droit, du contrôle jadis exercé par l'Église? Comme nous l'entendons parfois: « de quoi se mêlent-ils, les évêques? »

L'Assemblée prête une oreille attentive à ces questionnements. Pour elle, prendre la parole n'implique aucune volonté ni tentative d'établir une hégémonie idéologique ou une domination sur les consciences, ni aucun désir de revenir au passé, c'est-à-dire à la situation de « chrétienté » dans laquelle « l'Église avait réussi à se tailler une place centrale dans la vie sociale<sup>11</sup>. » Jusqu'au tournant des années 2000, au Québec, cette situation de « chrétienté » (ou ce qu'il en subsistait encore) s'est manifestée par l'existence de commissions scolaires confessionnelles et par l'offre d'un enseignement religieux confessionnel à l'école publique.

Cette situation n'existe plus. L'Assemblée a bien pris acte, depuis le début des années 2000, qu'il incombe aux parents qui le jugent important, ainsi qu'à leurs communautés d'appartenance, d'éduquer les enfants à la foi. Les évêques sont bien placés pour confirmer que la vie pastorale des communautés chrétiennes a beaucoup changé, au Québec, suite à la fin de l'enseignement religieux confessionnel en milieu scolaire. Cette évolution assumée fait partie de notre histoire et guide notre présent: nous n'avons aucun désir de revenir à la situation antérieure. Comme Église, ces changements nous posent des défis qui nous sont propres et que nous cherchons à relever avec le dynamisme de nos communautés locales.

Prendre la parole dans un débat de société comme celui sur le programme d'études ECR, dans un contexte pluraliste comme celui du Québec, n'implique aucune intention de donner des leçons de morale et, encore moins, de catéchèse! Notre intervention manifeste plutôt notre volonté de participer à la délibération démocratique sur un pied d'égalité avec d'autres groupes. Nous nous situons en effet, avec d'autres organisations et institutions de la société civile, comme l'un des « corps intermédiaires » qui agissent encore comme des médiateurs entre les individus et l'État. Chaque entité citoyenne qui prend ainsi la parole le fait nécessairement à partir de ses particularités, de son histoire et de ses préoccupations contemporaines: c'est bien notre cas. Ce faisant, chaque instance citoyenne peut — et, selon l'Assemblée des évêques, elle doit — choisir d'orienter sa contribution vers la recherche de la justice et de la paix, qui passent par la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun.

---

10. François, cité dans Marie Duhamel, « Le Pape invite à s'unir pour proposer un nouveau pacte éducatif », *Vatican News*, 7 février 2020.

11. Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Le tournant missionnaire des communautés chrétiennes. Devenir une « Église en sortie » à la suite de La Joie de l'Évangile*, conseil Communautés et Ministères, 2016, p. 8.

## 4 L'actualité et la diversité du phénomène religieux

L'Assemblée est d'avis que manifester une véritable *compréhension* du phénomène religieux est une compétence essentielle pour être une citoyenne ou un citoyen informé et responsable. Avoir accès à l'univers symbolique de toute la culture universelle, pour mieux saisir les rapports entre religions et sociétés, entre religion et politique, entre religion et production culturelle, entre religion et éthique, entre religion et philosophie, est une exigence en contexte démocratique.

Le christianisme fut et demeure l'affiliation religieuse majoritaire au Québec. D'autres communautés de foi et de croyance ont toutefois marqué et continuent de marquer la société de leur présence, à commencer par les peuples autochtones. Face à la diversité des croyances et grâce à des efforts soutenus pour accroître progressivement la compréhension mutuelle des traditions, l'Église catholique reconnaît l'existence légitime d'une pluralité de chemins spirituels<sup>12</sup>. Cela ne fut pas toujours le cas, il est vrai. L'Assemblée est d'avis que cette transformation interne, effectuée par les moyens de la réflexion et du dialogue, dans un objectif de justice et de paix, témoigne du fait que les religions elles-mêmes ne sont pas immuables; les religions sont vivantes et, de ce fait, elles se transforment.

La tentation est forte pour les religions de vouloir occuper une place centrale dans la vie sociale ou même d'avoir une influence directe sur le pouvoir politique. La tentation inverse se manifeste aussi lorsque les gouvernements cherchent à instrumentaliser les croyances religieuses à des fins politiques. Nous en avons été témoins, au Québec, et nous voyons ces deux tentations toujours à l'œuvre dans le monde. Aujourd'hui, il existe heureusement une saine distance entre l'État et les religions au Québec, que les évêques catholiques reconnaissent et accueillent. Mais cette distance ne doit pas revêtir les habits du mépris ou du rejet causé par l'ignorance. Laisser grandir l'ignorance de la substance des faits religieux et de l'évolution des traditions spirituelles, toujours vivantes au XXI<sup>e</sup> siècle, risquerait de nourrir des préjugés, des peurs et des violences préjudiciables pour le lien social.

S'assurer que l'évolution interne des religions soit orientée vers la justice et la paix est une responsabilité considérable qui incombe aux croyantes et aux croyants. C'est en ce sens qu'au sortir d'une vague de débats publics sur les accommodements religieux, débats auxquels elle a pris part avec prudence et rigueur, l'Assemblée a écrit :

**Le fait de vivre dans une société clairement pluraliste est une situation que les générations précédentes de catholiques québécois n'auraient pas imaginée. Il nous faut donc, dans une certaine mesure, apprendre de nouvelles manières d'être chrétiens et chrétiennes catholiques dans une société qui ne se reconnaît plus nécessairement en nous<sup>13</sup>.**

12. II<sup>e</sup> Concile Œcuménique du Vatican, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, 1964, §§ 15-16; Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, 1965, § 22,5; Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes *Nostra Ætate*, 1965; Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis Humanæ*, 1965.

Voir également Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Le dialogue interreligieux dans un Québec pluraliste*, Comité des rapports interculturels et interreligieux, Médiaspaul, 2007.

13. Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Catholiques dans un Québec pluraliste*, 2012, p. 14.



L'Assemblée croit que cette obligation, ce devoir de réflexion critique et éthique face à la pluralité contemporaine, devrait être reconnu comme tel non seulement par les croyantes et les croyants activement impliqués dans les communautés chrétiennes contemporaines, mais aussi par toutes les personnes qui s'identifient surtout à l'Église catholique par tradition, dans un souci de filiation qui ne passe pas directement par la foi en Jésus-Christ, mais qui sont parfois décrites comme des « catholiques culturels ». Toute personne, pour accéder à l'épanouissement de sa vie, a besoin de sortir d'elle-même pour aller à la rencontre d'autres réalités et d'autres visions du monde, au lieu de se replier sur un petit univers réduit à quelques thèmes à la mode.

Parmi nos concitoyennes et nos concitoyens, plusieurs croient que la religion est une chose du passé. D'autres encore croient que la religion est un phénomène qui importe grandement au présent. D'autres, enfin, croient que la religion est un phénomène avec lequel il faudra composer dans les années à venir. Dans chaque cas, certaines personnes se réjouissent et d'autres se désolent. Pour sa part, l'Assemblée croit fermement que le phénomène religieux n'est pas uniquement un fait historique. Il existe au présent, il existera encore longtemps et, de surcroît, sa compréhension importe pour le développement personnel de chacune et de chacun, car ce phénomène concerne la sortie de soi, le rapport avec d'autres que soi, et avec l'altérité en soi. À cet égard, pour le dire dans les termes ministériels, la place de l'enseignement de la culture religieuse est effectivement le domaine du « développement personnel », et non celui de l'« univers social », bien qu'il existe, de toute évidence, des liens entre ces domaines.

## 5 La radicalisation, la polarisation et la pensée critique

Les analyses variées sur la place plus ou moins grande et plus ou moins heureuse de la religion dans notre monde sont compatibles avec l'approche culturelle du fait religieux qui est mise de l'avant dans le programme d'études ECR. Les notions de culture religieuse constituent des outils précieux pour analyser et interpréter notre passé, notre présent et notre futur, tout en prenant une distance critique — qui est celle de la réflexion éthique — par rapport aux différentes traditions. Ces outils contribuent à établir les conditions de véritables dialogues entre les individus et les groupes qui animent la société québécoise, peu importent leurs croyances ou leur incroyance. C'est pour cela qu'il faut non seulement préserver, mais aussi enrichir le programme qui transmet ces outils aux jeunes qui habitent le Québec et qui portent son avenir. Dans ce processus d'amélioration du programme, trois enjeux contemporains s'imposent : la radicalisation, la polarisation et la pensée critique.

La structure contemporaine de la sphère publique et les rôles significatifs qu'y jouent les plateformes médiatiques locales, nationales et internationales, exigent la prise en compte des phénomènes de radicalisation et de polarisation dans la formation d'une vision du monde au XXI<sup>e</sup> siècle. Ces phénomènes se produisent parfois en relation étroite avec des croyances religieuses, mais elles concernent la société dans sa totalité.

Une forme de « manichéisme » colore plusieurs débats, au point de faire douter de l'existence de débats proprement dits, c'est-à-dire de discussions publiques éthiques qui impliquent de vrais échanges et une ouverture à se remettre en question. « L'esprit manichéen transforme toute



distinction en opposition et ramène systématiquement la complexité du réel à deux termes qui s'excluent<sup>14</sup>. » Ce mode de pensée tend à radicaliser les forces en présence en empêchant la formation d'une « troisième voie », capable d'un retour réflexif sur elle-même.

**Plus les enjeux sont cruciaux, plus les conflits prêtent flanc à des polarisations rigides, à des oppositions radicales et à des extrémismes. En pareil cas, il n'est pas facile de trouver les touches justes et les pratiques pertinentes qui permettront d'humaniser ces conflits inévitables, et cela sans contourner ou laminer les enjeux de justice qui sont en cause<sup>15</sup>.**

Dans le contexte actuel, de nouveaux éléments de contenu sur la radicalisation et la polarisation pourraient être intégrés au programme d'études ECR, à la jonction des volets éthique et culture religieuse. En effet, la rationalité pratique, qui est au cœur du volet éthique, est en mesure de saisir le fonctionnement logique de ces processus, mais les différentes traditions religieuses portent aussi un savoir interne quant aux façons d'humaniser et de pacifier les conflits. L'intégration de ces nouveaux éléments de contenu permettrait notamment d'accroître la compréhension individuelle et collective des débats récents et à venir sur la place de la religion dans la société québécoise — ce ne serait pas là sa moindre vertu.

Enfin, des éléments de pensée critique pourraient être mis de l'avant pour outiller les élèves face aux différentes formes de dogmatisme qu'ils rencontrent dans leur parcours de citoyenne et de citoyen. Comme l'Assemblée des évêques l'a signalé à plusieurs reprises dans le présent mémoire, les cultures religieuses sont elles-mêmes porteuses de traditions de questionnement, qui nourrissent et qui animent leur diversité interne, ainsi que leurs rapports avec les autres cultures religieuses.

L'Assemblée est d'avis que, dans une perspective croyante comme dans une perspective incroyante, une critique effectuée dans le respect des finalités du programme ECR, soit la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun, constitue un outil précieux pour mettre en place les conditions d'une réflexion mature sur les visions du monde qui cohabitent dans notre société.

---

14. Jacques Grand'Maison, *Les tiers, 2. Le manichéisme et son dépassement*, éditions Fides, 1986, p. 21.

15. *Ibid.*, p. 12.

## 6 Recommandations particulières

Au terme du présent mémoire, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec réitère son appui à la préservation et à l'enrichissement du volet culture religieuse du programme d'études Éthique et culture religieuse. De fait, l'Assemblée est d'avis qu'aucun argumentaire convaincant n'a été formulé pour justifier l'abandon complet des notions de culture religieuse, évoqué par le ministre au début des présentes consultations.

### **L'Assemblée formule donc les cinq (5) recommandations suivantes :**

- I. que le ministère effectue une évaluation complète du programme d'études ECR, en prêtant une attention particulière aux demandes des enseignantes et des enseignants, qui connaissent les réalités sur le terrain;
- II. que la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun constituent l'horizon dans lequel s'effectue la révision qui suivra l'évaluation complète du programme;
- III. qu'on évalue la possibilité d'articuler les deux volets actuels du programme ECR de façon distincte au primaire et au secondaire;
- IV. qu'on intègre l'agnosticisme et l'athéisme parmi les options « religieuses » possibles qui marquent, à leur façon, le vivre-ensemble;
- V. qu'on évalue la possibilité d'ajouter des éléments de contexte ou des domaines d'apprentissages, comme la réflexion sur l'écologie et la justice sociale, mais en prenant garde de ne pas déstructurer l'importante complémentarité de l'éthique et de la culture religieuse dans le programme d'études.